



# ÉCOLE D'ESCALADE - SAISON 2023/2024

des Randonneurs du Chéran, sur le mur d'escalade du gymnase

Le Pôle, Espace culturel et sportif du Pays d'Alby, 363 allée du Collège, 74540 Alby/Chéran

Les **cours** ont lieu en semaine sauf vacances scolaires et sont dispensés par des moniteurs diplômés d'état

Ils commenceront le **20 septembre 2023** et se termineront le **14 juin 2024**

Équipement obligatoire Initiation : uniquement des chaussons d'escalade

Perfectionnement et autonomes : baudrier, système d'assurage, chaussons d'escalade

Créneaux « **adultes autonomes** » réservés aux personnes ayant validé le passeport autonomie

## HORAIRES ET TARIFS DES COURS

⚠ Les parents doivent être ponctuels pour amener et reprendre leurs enfants aux horaires indiqués

Enfants	Enfants Perfectionnement (nés entre 2017 et 2014)	Jeunes (nés avant 2013)	Adultes / Ados à partir de 15 ans Initiation	Adultes Perfectionnement	Adultes autonomes (sans cours)
<b>7 - 8 ans</b> (nés en 2016 et 2017) Mercredi 9h45 - 11h <b>COMPLET</b>	Mercredi 14h - 15h15	<b>Initiation</b> Mercredi 15h30 - 17h15 <b>COMPLET</b>	Jeudi  19h30 - 21h45 <b>(2h15)</b>	Mercredi  19h30 - 21h45 <b>(2h15)</b>	Lundi 19h - 21h45
Jeudi 17h - 18h15 <b>(1h15)</b> <b>COMPLET</b>	Vendredi 18h - 19h30 <b>COMPLET</b>	<b>(1h45)</b>			Mardi 19h - 21h45
<b>9 - 10 ans</b> (nés en 2014 et 2015) Mercredi 11h - 12h15 Jeudi 18h15h - 19h30 <b>(1h15)</b>	<b>(1h30)</b>	<b>Perfectionnement</b> Mercredi 17h15 - 19h  <b>(1h45)</b>			Vendredi 19h - 21h45  Samedi 10h-12h
<b>160 €</b>	<b>170€</b>	<b>190€</b>	<b>210 €</b>	<b>210 €</b>	<b>90 €</b>



## TALON D'INSCRIPTION ESCALADE

⚠ l'adhésion au club et le choix de la licence FFCAM se font sur la fiche « adhésion » et avec un chèque séparé

NOM Prénom	Date de naissance	Jour et horaire à compléter le jour de la réunion	Tarif
Réduction 10 € pour le 2 <sup>ème</sup> enfant et les suivants (même famille)			-
<b>TOTAL</b>			
Chèques Vacances, Coupons Sport, Pass'Sport à joindre obligatoirement le jour de l'inscription (le Pass Région jeune finance uniquement la licence sportive => déduction sur fiche adhésion)			-
Règlement des cours possible en 3 chèques, avec échelonnement de l'encaissement (octobre/novembre/décembre)		<b>MONTANT PAYÉ PAR CHÈQUE(S)</b>	

**Date, nom et signature du représentant légal.**

Les Randonneurs du Chéran - Club agréé « Jeunesse et Sports » et affilié FFRandonnée - FFS - FFCAM

Adresse postale : Ancien presbytère- 160, Impasse de la Mairie, 74540 Gruffy

Permanence à cette adresse le samedi de 10h à 11h30